



2023-01

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 JUIN, le conseil municipal de Deyme étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, le 20 JUIN 2023 sous la présidence de Monsieur Eric BORRA, Maire ;

Etaient présents :

✓	BORRA Eric, Maire	ABS	CARRIERE Alexis	✓	HEMPTINNE J- Louis	ABS	RIOU Claude J-	
Abs	AIROLA Alain	ABS	COLOMBO Céline	✓	LERIN OLIVIA	PROC	SCHNEIDER Cécile	
✓	BATLLE Alain	PROC	GARDELLE Nadine	PROC	MICHAUD Christian	ABS	SENTENAC Aurélie	
PROC	BOUSQUET Michel	PROC	GRISEZ Christelle	✓	PERINO Gisèle			

Procurations : Michaud à Hemptinne, Schneider à Lerin, Bousquet à Borra, Grisez à Périno, Gardelle à Batlle

Absents excusés : Sentenac, Colombo

Absents non excusés : A.Airola, Carrière,

Conseillers municipaux : 15	En exercice : 15	Présents : 5	Votants :
-----------------------------	------------------	--------------	-----------

A/ Election du secrétaire de séance : Alain Batlle

Abstention =	Contre =	Pour =5
--------------	----------	---------

B/ Approbation du procès-verbal de la séance du

Abstention =0	Contre =0	Pour =
---------------	-----------	--------

Début de la séance : 20H40

Monsieur le Maire fait l'appel des conseillers il constate qu'il n'y a pas le quorum, suivant l'article L2121-17 du CGCT.

La séance est fermée et annulée. Le Maire va re convoquer son conseil municipal à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum. Reprise de l'ordre du jour de la première réunion qui n'a pas pu se tenir faute de quorum.

**Convocation envoyé le 30 juin 2023 pour Conseil Municipal le
MARDI 4 JUILLET A 18H00**

N°1 ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2023

N°2 CONTRAT DE MAINTENANCE PRISMATRONIC

N°3 ACCEPTATION DEVIS SOCIETE ADEQUAT ET DEMANDE
SUBVENTION